

Certificat médical d'aptitude aux sports

Conformément à la loi du 23 mars 1999 un membre d'une association sportive doit présenter au club un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du sport.

*Ce certificat est obligatoire pour TOUS
(y compris les "Pré Club" et les adultes)
Article B.4. du Règlement intérieur*

Je soussigné,, Docteur en médecine certifie que l'examen de M..... effectué ce jour ne met pas en évidence de contre indication à la pratique du :

- Ski Alpin de compétition
- Ski Nordique de compétition
- Ski de Randonnée et Alpinisme

Certificat fait à, le

Cachet

Signature



Bulletin d'adhésion 2009 - 2010



A retourner **AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2009**⁽⁶⁾

Section Fond :	Anne PELICAN	(06 18 90 10 22)
Section Multi activité :	Christine BARFETY	(06 70 29 08 05)
Section Rando-SkiAlpinisme :	Pierre GENETTE	(06 89 12 36 41)
Section Alpin :	Françoise VILLARD	(06 67 81 19 66)

(6) : adhésion possible jusqu'au 1er Décembre pour les enfants du pré-club

Un bulletin simplifié pour le groupe "loisirs benjamins alpins" est disponible

Formulaire

Nom Prénom

Née le N° de Licence

Adresse

Code postal Ville

Tél perso Portable.

E mail @

(pour les mineurs)

Téléphone du père Portable.....

Téléphone de la mère Portable.....

E mail du père@.....

E mail de la mère@.....

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél

Les documents seront adressés en priorité par eMail. Ceux qui n'ont pas d'eMail peuvent demander à recevoir les principaux documents en version papier

Je souhaite recevoir : seulement les eMails les documents (papier)

Le site internet SkiClubChampagny.com retrace la vie de la saison du club, avec des photos des enfants. La loi oblige à demander l'autorisation de publication des photos

J'accepte de voir publier les photos Je refuse de voir publier les photos

Section : (cocher la case choisie)

Alpin ⁽¹⁾ Fond ⁽¹⁾ Rando Multi activités ⁽²⁾

(1) : réservée aux enfants nés en 2002 et avant + les adultes (nés en 1989 et avant)

(2) : réservée aux enfants nés entre 1999 et 2003 + les adultes (nés en 1989 et avant)

Un bulletin simplifié pour le groupe "loisirs benjamins alpins" est disponible

Je souhaite adhérer au Ski Club

A le 2009

Signature des parents Signature du membre souhaitant adhérer

(pour les mineurs)

Coût de l'adhésion à une Section

1 Cotisation

(cocher la case choisie)

Tarif Enfant (né en 1990 et après) 150€ Adulte (né en 1989 et avant) 55€

Tarif Réduit par personne si plusieurs adhésions par famille.

2 adhés : Enf 135€/ Adu 49€ 4 adhés : Enf 105€/ Adu 38€

3 adhés : Enf 120€/ Adu 44€ 5 et+ : Enf 90€ / Adu 33€

2 Tickets de Tombola

(obligatoire pour Poussins à Juniors)

35 tickets 70€

3 Location de Ski

(cocher la ou les cases choisies)

Skis Alpin ⁽³⁾

Microbes 1 paire = 100€

Minimes 2 paires = 320€

Poussins 1 paire = 110€

Cadets&Juniors 2 paires = 390€

Benjamins 2 paires = 300€

FIS 2 paires = 440€

Skis de Fond ⁽³⁾ équipement complet : skis+chaussures+bâtons

Poussins2 2 équipements = 40€ Minimes 2 équipements = 130€

Benjamins 2 équipements = 80€ Cadets 2 équipements = 160€

(3) : pas de location possible par le Ski-Club pour la catégorie Pré-Club

4 Licence / Carte Neige ⁽⁴⁾

(cocher la case choisie)

Carte Neige Pré-Club (enfant né en 2003) :

Avec assurance "Loisirs" 39€

Licence Compétiteur Jeune (enfant né entre 2002 et 1995) :

Avec Assurance "Performance" 68€ Sans Assurance ⁽⁵⁾ 44€

Licence Compétiteur Adulte (né en 1994 et avant) :

Avec Assurance "Performance" 89€ Sans Assurance ⁽⁵⁾ 64€

Carte Neige Pratiquant non compétiteur Adulte (né en 1989 et avant) :

Avec Assurance "Loisirs" 44€ Avec Assurance "Primo" 35€

Dirigeant : Avec Assurance "Loisirs" 44€ moniteur ESF :

(4) : La carte M'RA ouvre droit à une réduction de 30€. Fournir une photocopie de la carte

(5) : Fournir une attestation couvrant la pratique du Ski en compétition et hors piste

Rappel du Règlement du Ski-Club

Présence aux Entraînements & Courses

L'adhésion au Ski-Club implique la présence obligatoire aux entraînements et aux courses. Chaque séance d'entraînement a un but précis prévu par l'entraîneur. La non-participation d'un enfant à une séance perturbe de fait la progression de l'ensemble du groupe.

En cas d'impossibilité de participer à un entraînement ou à une course, l'un de ses parents devra toujours préalablement INFORMER l'entraîneur et JUSTIFIER cette absence.

Comportement lors des Entraînements & Courses

Les séances d'entraînements sont prévues pour permettre à l'ensemble du Groupe de progresser, chaque séance faisant partie d'un programme précis.

Lors de ces séances d'entraînement, les enfants doivent donc être respectueux de l'autorité de l'entraîneur et ne pas contribuer à la dissipation de l'attention des autres enfants.

Utilisation des Skis prêtés par le Ski-Club

Le Ski-Club propose la location de Ski à des tarifs privilégiés. Dans l'intérêt du Ski-Club et des enfants, il est important que ce matériel soit correctement entretenu et puisse durer le plus longtemps possible. **Le matériel doit être rendu en fin de saison dans un état d'usage normal.**

Toute usage anormal (descente d'une piste fermée, usage dans le village...) sera sanctionné.

Les skis sont sous la responsabilité des parents. En cas de dégradation, perte ou vol, la valeur de remplacement sera facturée (vétusté déduite).

Les parents qui le souhaitent peuvent demander au club un certificat de location et s'assurer à titre individuel (perte, vol).

Entretien du Local

Les locaux du Ski-Club sont mis à la disposition des membres par la Commune. ***Ils doivent être tenus aussi proprement que possible. Des rangements hebdomadaires par groupe seront prévus.***

Informations Complémentaires

Les entraîneurs tiendront à jour des feuilles de présence et informeront les responsables de la Section du respect de ces points au sein de leur Groupe. Au début de l'hiver, chaque groupe devra relire ces rappels et définir collégialement avec l'entraîneur des règles de bonne conduite et de respect des autres.

En cas de manquement répété à l'une des règles, les responsables de la Section pourront procéder à l'exclusion temporaire ou définitive du club (y compris l'interdiction d'utiliser les skis prêtés par le Ski-Club et le retrait du forfait)

Prénom NOM

Je m'engage à RESPECTER LE REGLEMENT et les Statuts

A le 2009

Signature des parents

Signature du membre souhaitant adhérer

(pour les mineurs)

Aide des Enfants et des Parents

La vie du Club ne peut reposer sur les seuls actions des entraîneurs, des dirigeants et des appuis des moniteurs de l'ESF. L'appui des enfants et des parents est aussi indispensable au bon fonctionnement du club, notamment :

- en accompagnant les enfants lors des compétitions,
- en aidant à l'organisation des compétitions et autres animations non-sportives à Champagny

Cette année une fiche à compléter est proposée aux parents (alpins). Cela permet de mieux répartir les contributions des parents sur l'ensemble des manifestations.

Informations complémentaires

Définition des Catégories en 2009-2010⁽⁷⁾

Alpin

Pré-Club=2003	Benjamins=1998~1997	Juniors=1992~1990
Microbes=2002~2001	Minimes=1996~1995	Seniors=1989~1980
Poussins=2000~1999	Cadets=1994~1993	

Fond

Microbes=2003~2002	Minimes=1997~1996	Juniors=1991~1990
Poussins=2001~2000	Cadets=1995~1994	Seniors=1989 et -
Benjamins=1999~1998	Jeunes=1993~1992	

(7) : selon année de naissance

Niveau Technique requis pour entrer au Club

Enfants nés en 2003 : l'entrée est obligatoirement faite dans la section Multi activité (double pratique alpin/ fond obligatoire), *sans critère de niveau minimum*. La pratique du ski de fond sera encadrée par un entraîneur du Club. En revanche, la pratique du ski alpin sera gérée dans le cadre de stages ESF (préparation 3ième étoile, étoile de bronze...) avec un suivi personnalisé par le Ski-Club, jusqu'à ce que l'enfant ait pleinement le niveau requis.

Enfants nés en 2002 et avant : en alpin, il faut impérativement avoir le niveau moyen du groupe (validé par l'entraîneur alpin). Pour information, un enfant né en 2001 doit avoir le niveau étoile de bronze ESF. Pas de niveau requis en fond.

Licence et Assurance

La Licence est obligatoire pour tous les Compétiteurs et les Dirigeants. Les enfants nés en 2003 ou les Adultes ne pratiquant pas la compétition peuvent être seulement titulaire d'une Carte Neige. Les enfants nés en 2002 et avant ainsi que les Adultes compétiteurs ont la possibilité de souscrire une Licence sans assurance. **Il est alors impératif de joindre au bulletin d'inscription une attestation mentionnant la couverture des risques lors de la pratique du ski en compétition et hors piste.**

Nous conseillons de prendre la licence avec assurance proposée par le Club (vendue à prix coutant). Cela évite aux parents de devoir faire des avances importantes en cas d'accident.

Forfait de Ski

Le Ski-Club prend en charge le forfait de Ski pour les enfants compétiteurs (nés en 1989 et avant). Il faut joindre une photo et le forfait 2008-2009 au bulletin d'adhésion (sinon coût additionnel de 3€). Il s'agit d'un forfait "Paradiski" pour les compétiteurs de 15 ans ou moins et d'un forfait "La Plagne" pour les compétiteurs de 16 ans à 20 ans.

Supplément "Paradiski" pour les compétiteurs de 16 à 20 ans : 55€

Surcharge pour ceux qui ont perdu le forfait 2008-2009 : 3€

Informations complémentaires

Tickets de Tombola

Une vente de tickets de Tombola prépayés est obligatoire (poussins à Juniors).

Achat de Ski (adultes)

Nouveau : les adultes adhérents à une section du Club peuvent acheter à des tarifs préférentiels des skis. Contacter à l'automne les entraîneurs.

Location de ski (enfants)

Le Ski-Club propose la location de Ski à des tarifs spéciaux mais il est possible de les louer ou acheter ailleurs (dans ce cas, l'entretien des skis n'est pas assuré par le Club). Contacter les entraîneurs pour connaître le type de matériel requis. Le nombre de paires est imposé (1 pour les Microbes et Poussins, 2 au-delà)

Dossier Complet et Paiement

La demande complète avec les chèques (à l'ordre du Ski Club) doit parvenir au Responsable de Section **avant le 27 Septembre 2009 (sauf enfants nés en 2003)**.

Sans dossier complet, la licence ou la carte neige ne peut être délivrée et l'enfant ne peut pas participer aux entraînements, stages d'automne...

Le Dossier complet doit comprendre (cases à cocher) :

- le bulletin d'inscription complet et signé
- l'acceptation ou le refus d'envoi des eMail du club pour information
- l'acceptation ou le refus de publication des photos sur le site internet
- éventuellement un chèque de 3€ à l'ordre de la SAP (si forfait 2008-2009 perdu)
- un chèque pour la cotisation de 33 à 150€ selon catégorie (*encaissé en Octobre*)
- un chèque pour la licence ou la carte neige (*encais en Novembre*)
- éventuellement un chèque de 55€ pour l'option "Paradiski" (*encais. en Novembre*)
- éventuellement un chèque pour la location des skis (*encais. en Janvier*)
- la décharge concernant le prêt des skis alpins
- un chèque de 70€ pour la tombola (*encais en Février*)
- le certificat médical
- 1 photo pour le nouveau forfait de ski 2009-2010 + l'ancien forfait 2008-2009
- une photocopie de la carte M'RA pour bénéficier de la réduction de 30€
- l'attestation mentionnant la **couverture des risques lors de la pratique du ski en compétition et hors piste (si choix d'une licence / carte neige sans assurance)**